

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01493

Numéro SIREN : 478 703 234

Nom ou dénomination : LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 10550

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 13 rue des Moulins

67000 STRASBOURG

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 47870323400029

Néant ☐

				Exercice N clos le 31/12/2022		N-1 31/12/2021		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				Copie certifiée conforme DocuSigned by: Marc Faller ED7FA8B02A16423...		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 234	AG	25 234	15 000	15 000	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	6 500	AO		6 500	6 500	
	Constructions	AP	72 362	AQ	26 865	45 497	14 749	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 331	AS	6 738	2 593	4 906	
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 741	AU	28 528	15 214	14 926	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	6 203 945	CV	1 607 535	4 596 410	4 482 950	
	Créances rattachées à des participations	BB	345 248	BC		345 248	345 248	
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	3 715	BI		3 715	3 715	
	TOTAL (II)	BJ	6 725 076	BK	1 694 900	5 030 176	4 887 993	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	91 266	BY		91 266	53 460	
Autres créances (3)		BZ	11 058 811	CA		11 058 811	9 684 852	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			1 000 000
	Disponibilités	CF	80 633	CG		80 633	211 553	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 105	CI		2 105	8 578	
	TOTAL (III)	CJ	11 232 815	CK		11 232 815	10 958 443	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 957 891	IA	1 694 900	16 262 991	15 846 436
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	348 963	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAUTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

DocuSign Envelope ID: 9BF91046-C134-404F-9826-21B6927DA992

ILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Page 25

DocuSigned by: Marc Faller ED7FA8B02A16423...

MISSION DE PRÉSENTATION - Voir l'attestation d'Expert Comptable

L'ALSACE ECONOMIQUE - ALSEC

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9.0.0.....0.0.0.....)	DA	900 000	900 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	90 000	90 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 800 000	4 800 000
	Report à nouveau	DH	(773 586)	2 231 051
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 544 911	(2 854 637)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	10 561 325	5 166 414
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 872 355	2 302 704
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 573 979	6 757 647
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 443	104 127
	Dettes fiscales et sociales	DY	129 326	1 505 939
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 513	9 513
	Autres dettes	EA	19 050	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 701 667	10 679 930
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 262 991	15 846 344
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 566 667	8 831 900
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD	104	FE		FF	104	
			services*	FG	669 292	FI	669 292	311 933
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			669 395	FK		FL
	Production stockée*	Copie				FM		
	Production immobilisée*	certifiée				FN		
	Subventions d'exploitation	conforme				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 406	7 245
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 855	37
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	682 657	319 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	205 560	181 601
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 523	27 847
	Salaires et traitements*					FY	329 463	312 692
	Charges sociales (10)					FZ	101 548	54 399
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	12 203	10 253
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	17	1 336
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	671 314	588 129
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	11 342	(268 673)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 465 603	136 170
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	210 556	103 084
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 676 159	239 254
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		1 409 762
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	132 615	110 858
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	25 550	
	Total des charges financières (VI)					GU	158 166	1 520 620
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 517 993	(1 281 366)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	5 529 336	(1 550 039)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION : TOUT AGENT DIFFERENT TOTAL PASSIF

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		1 420	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		1 420	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		153	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		1 420	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		1 573	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(153)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(15 575)	1 304 445	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 358 816	560 130	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	813 905	3 414 767	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	5 544 911	(2 854 637)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	210 556	101 873	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	114 584	60 529	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	10 406	7 245	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N			
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 262 991.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 669 395.45 Euros et dégageant un bénéfice de 5 544 910.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Copie
certifiée
conforme

DocuSigned by:
Marc Faller
ED7FA8B02A16423...

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 234		
Terrains	6 500		
Constructions sur sol propre	40 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			32 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 331		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 178		8 563
TOTAL	91 009		40 926
Autres participations	6 435 733		113 460
Prêts, autres immobilisations financières	3 715		
TOTAL	6 439 448		113 460
TOTAL GENERAL	6 570 691		154 386

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 234	40 234
Terrains			6 500	6 500
Constructions sur sol propre			40 000	40 000
Installations générales agencements aménagements constr.			32 362	32 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 331	9 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			43 741	43 741
TOTAL			131 935	131 935
Autres participations			6 549 193	6 549 193
Prêts, autres immobilisations financières			3 715	3 715
TOTAL			6 552 908	6 552 908
TOTAL GENERAL			6 725 076	6 725 076

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 234			25 234
Constructions sur sol propre	25 251	790		26 041
Installations générales agencements aménagements constr.		824		824
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 425	2 313		6 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 253	8 275		28 528
TOTAL	49 928	12 203		62 131
TOTAL GENERAL	75 162	12 203		87 365

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	790				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	824				
Instal.techniques matériel outillage indus.	641	1 672			
Matériel de bureau informatique mobilier	338	7 937			
TOTAL	2 593	9 609			
TOTAL GENERAL	2 593	9 609			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 607 535				1 607 535
TOTAL	1 607 535				1 607 535
TOTAL GENERAL	1 607 535				1 607 535

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	345 248	345 248	
Autres immobilisations financières	3 715	3 715	
Autres créances clients	91 266	91 266	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 205	21 205	
Impôts sur les bénéfices	53 729	53 729	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 942	21 942	
Groupe et associés	10 939 810	10 939 810	
Débiteurs divers	22 125	22 125	
Charges constatées d'avance	2 105	2 105	
TOTAL	11 501 145	11 501 145	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	189 821	189 821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 682 534	1 547 534	135 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 443	97 443		
Personnel et comptes rattachés	10 764	10 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 457	41 457		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 293	72 293		
Autres impôts taxes et assimilés	4 813	4 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
Groupe et associés	3 573 979	3 573 979		
Autres dettes	19 050	19 050		
TOTAL	5 701 667	5 566 667	135 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	451 956			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 845
Disponibilités	368
Total	10 212

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

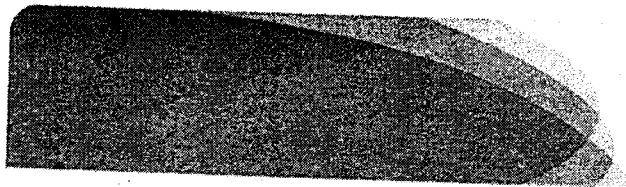
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 396
Emprunts et dettes financières diverses	114 584
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 081
Dettes fiscales et sociales	17 304
Total	155 365

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 105
Total	2 105

Charges à répartir sur plusieurs exercices

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF



Frédéric MALIESKY
Audit et Conseil

5 route de Niederhausbergen

67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone : 03 88 31 90 80 21

Adresse de messagerie : frederic.maliesky@ac'oud.com

SIRET : 79885407100015

RCS 798 854 071 - Strasbourg

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« LA PASSERELLE SAINT MARTIN »

Société par actions simplifiée

Exercice clos le 31 décembre 2022

Décision de l'Associé unique d'approbation des comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LA PASSERELLE SAINT MARTIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VEIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

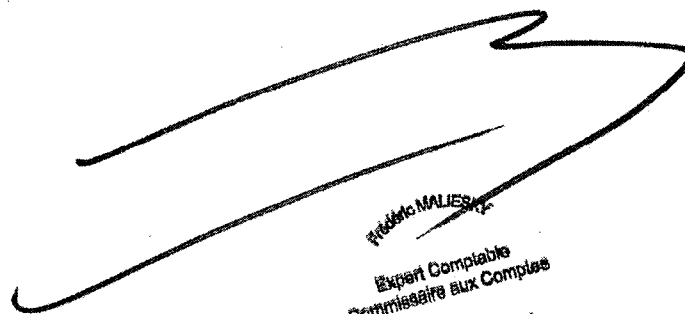
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 14 Juin 2023,

Frédéric MALIESKY



Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OCC Alsace - CRCC Comptable

SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN

*Holding
13 rue des Moulins*

67000 STRASBOURG

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

*Exercice de 12 mois
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022*

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CEC Alsace - CRCC Compt

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN
13 rue des Moulins
67000 STRASBOURG

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	16 262 991 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	669 395 Euros
- Résultat net comptable,	5 544 911 Euros

Fait à STRASBOURG
Le 13/06/2023

Isabelle VELCKER
Chef de mission

Frédéric STUTZMANN
Expert-Comptable



COMPTES ANNUELS

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

Fredéria MALISSE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CFC Alsace - CRCC Colmar

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 234	25 234	15 000	15 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	6 500		6 500	6 500		
	Constructions	72 362	26 865	45 497	14 749	30 748	208.48
	Installations techniques, matériel et outillage	9 331	6 738	2 593	4 906	2 313	47.15
	Autres immobilisations corporelles	43 741	28 528	15 214	14 926	288	1.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 203 945	1 607 535	4 596 410	4 482 950	113 460	2.53
	Créances rattachées à des participations	345 248		345 248	345 248		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 715		3 715	3 715		
	Total II	6 725 076	1 694 900	5 030 176	4 887 993	142 183	2.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	91 266		91 266	53 460	37 806	70.72
	Autres créances	11 058 811		11 058 811	9 684 852	1 373 959	14.19
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				1 000 000	1 000 000	100.00
	Disponibilités	80 633		80 633	211 553	130 921	61.89
	Charges constatées d'avance (3)	2 105		2 105	8 578	6 472	75.46
	Total III	11 232 815		11 232 815	10 958 443	274 372	2.50
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 957 891	1 694 900	16 262 991	15 846 436	416 555	2.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

348 963

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 900'000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	900 000	900 000		
	Réserves				
	Réserve légale	90 000	90 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 800 000	4 800 000		
	Report à nouveau	773 586	2 231 051	3 004 637	134.67
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 544 911	2 854 637	8 399 548	294.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	10 561 325	5 166 414	5 394 911	104.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 833 123	2 285 079	451 956	19.78
	Concours bancaires courants	39 232	17 625	21 607	122.59
	Emprunts et dettes financières diverses	3 573 979	6 757 647	3 183 667	47.11
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 443	104 127	6 684	6.42
	Dettes fiscales et sociales	129 326	1 505 939	1 376 613	91.41
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
	Autres dettes	19 050		19 050	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	5 701 667	10 679 930	4 978 264	46.61
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 262 991	15 846 344	416 647	2.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 566 667 8 831 900

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	104		104	242		138	57.10
Production vendue de services	669 292		669 292	311 933		357 359	114.56
Chiffre d'affaires NET	669 395		669 395	312 174		357 221	114.43
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 406	7 245		3 161	43.64
Autres produits			2 855	37		2 818	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			682 637	319 456		363 201	113.69
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			205 560	181 601		23 959	13.19
Impôts, taxes et versements assimilés			22 523	27 847		5 324	19.12
Salaires et traitements			329 463	312 692		16 770	5.36
Charges sociales			101 548	54 399		47 149	86.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 203	10 253		1 950	19.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			17	1 336		1 319	98.70
Total des Charges d'exploitation (II)			671 314	588 129		83 185	14.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			11 342	268 673		280 015	104.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CRCC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère TOTAL PASSIF

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 465 603	136 170	5 329 433	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	210 556	103 084	107 472	104.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 676 159	239 254	5 436 905	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 409 762	1 409 762	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	132 615	110 858	21 757	19.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 550		25 550	
Total VI	158 166	1 520 620	1 362 454	89.60
2. Résultat financier (V-VI)	5 517 993	1 281 366	6 799 360	530.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 529 336	1 550 039	7 079 375	456.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 420	1 420	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 420	1 420	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		153	153	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 420	1 420	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 573	1 573	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		153	153	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	15 575	1 304 445	1 320 020	101.19
Total des produits (I+III+V+VII)	6 358 816	560 130	5 798 686	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	813 905	3 414 767	2 600 862	76.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 544 911	2 854 637	8 399 548	294.24

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

210 556 101 873
114 584 60 529
L'ALSACE ECONOMIQUE - ALSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 262 991,16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 669 395,45 Euros et dégageant un bénéfice de 5 544 910,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CSC Alsace - CRCC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	40 234		
Constructions sur sol propre	6 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	40 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 362
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 331		
	35 178		8 563
TOTAL	91 009		40 926
Autres participations			
Prêts, autres immobilisations financières	6 435 733		113 460
	3 715		
TOTAL	6 439 448		113 460
TOTAL GENERAL	6 570 691		154 386

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			40 234	40 234
Constructions sur sol propre			6 500	6 500
Installations générales agencements aménagements constr.			40 000	40 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 362	32 362
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 331	9 331
			43 741	43 741
TOTAL			131 935	131 935
Autres participations				
Prêts, autres immobilisations financières			6 549 193	6 549 193
			3 715	3 715
TOTAL			6 552 908	6 552 908
TOTAL GENERAL			6 725 076	6 725 076

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	25 234			25 234
Constructions sur sol propre	25 251	790		26 041
Installations générales agencements aménagements constr.		824		824
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 425	2 313		6 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 253	8 275		28 528
TOTAL	49 928	12 203		62 131
TOTAL GENERAL	75 162	12 203		87 365

Présidé MALLESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CRC Alsace - CROC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	790				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	824				
Instal.techniques matériel outillage indus.	641	1 672			
Matériel de bureau informatique mobilier	338	7 937			
TOTAL	2 593	9 609			
TOTAL GENERAL	2 593	9 609			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 607 535				1 607 535
TOTAL	1 607 535				1 607 535
TOTAL GENERAL	1 607 535				1 607 535

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		345 248	345 248	
Autres immobilisations financières		3 715	3 715	
Autres créances clients		91 266	91 266	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		21 205	21 205	
Impôts sur les bénéfices		53 729	53 729	
Taxe sur la valeur ajoutée		21 942	21 942	
Groupe et associés		10 939 810	10 939 810	
Débiteurs divers		22 125	22 125	
Charges constatées d'avance		2 105	2 105	
TOTAL		11 501 145	11 501 145	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		189 821	189 821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		1 682 534	1 547 534	135 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		97 443	97 443		
Personnel et comptes rattachés		10 764	10 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		41 457	41 457		
Taxe sur la valeur ajoutée		72 293	72 293		
Autres impôts taxes et assimilés		4 813	4 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 513	9 513		
Groupe et associés		3 573 979	3 573 979		
Autres dettes		19 050	19 050		
TOTAL		5 701 667	5 566 667	135 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		451 956			

Frédéric MALISSE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CROC Alsace - CROC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 845
Disponibilités	368
Total	10 212

Frédéric MALISSE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CSC Alsace - CRCC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 396
Emprunts et dettes financières diverses	114 584
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 081
Dettes fiscales et sociales	17 304
Total	155 365

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 105
Total	2 105

Charges à répartir sur plusieurs exercices

ALSAE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CSC Alsace - CRCC Colmar

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 900 000 euros
Siège social : 13-15 rue des Moulins, 67000 STRASBOURG
478 703 234 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 juin 2023

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 5 544 911 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 544 911 euros
------------------------	-----------------

Absorption des pertes antérieures	<u>-773 586 euros</u>
-----------------------------------	-----------------------

Solde	4 771 325 euros
--------------	------------------------

Affecté en totalité au compte "report à nouveau"

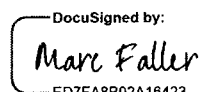
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 90 000 euros, soit 10 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 150 000 euros, soit 16,67 euros par titre

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Marc FALLER

DocuSigned by:

ED7FA8B02A16423...